

Règlement du patinage public

Bienvenue à la patinoire de Romont ! Afin d'assurer la sécurité et le plaisir de tous nos visiteurs, veuillez respecter les règles suivantes lors de votre participation au patinage public :

1. Équipement de protection :

- Le port du casque est fortement recommandé pour tous les patineurs, en particulier pour les enfants.
- Le port de gants est conseillé pour protéger vos mains pendant la pratique du patinage.

2. Comportement sur la glace :

- Évitez les mouvements brusques et respectez la distance de sécurité avec les autres patineurs.
- Ne pas patiner en sens inverse ou en zigzag.
- Ne pas faire de courses ou de jeux de contact sur la glace.

3. Utilisation pour le Hockey public :

- Un tiers de la patinoire est consacré au hockey public. Les joueurs de hockey doivent respecter les autres utilisateurs de la glace et ne pas pratiquer de jeu de contact.
- Les enfants de moins de 18 ans participant au hockey public doivent porter un équipement complet de hockey, y compris un casque à grille.

4. Interdictions :

- Il est interdit de se rendre dans la partie patinage libre avec une canne et un puck.
- Les "slap shots" ainsi que les tirs en hauteur sont interdits.
- Il est interdit de jouer au hockey hors la zone prévue.
- Pas de puck dur.
- Il est interdit de fumer, de boire de l'alcool ou de consommer des substances illicites sur la glace ou dans les zones adjacentes.

5. Enfants et mineurs :

- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable en tout temps.
- Les parents doivent surveiller leurs enfants en tout temps et veiller à ce qu'ils respectent les règles de sécurité.

6. Sanctions :

- Le personnel de la patinoire se réserve le droit d'expulser tout patineur ne respectant pas les règles de sécurité ou perturbant le bon déroulement du patinage public.

En participant au patinage public à la patinoire de Romont, vous acceptez de respecter ce règlement.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un agréable moment sur la glace !